



COMMUNE DE LA CHAISE-DIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Le 10 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAISE-DIEU s'est réuni Salle du conseil municipal sous la présidence de Armelle SAVINEL, Maire, suivant convocation transmise le 3 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOUDET Gérard, CARESMIER Guillaume, CHAMBON Régine, DEHEPPE Marie, DUPON Dominique, FLEURY Carine, LAVERROUX Yannick, MARION Olivier, ROSSI Patrick, SAVINEL Armelle, SPECEL Gérard, TISSIER Alice, VIALANEIX Bernard, FRAIOLI Marine

Excusé ayant donné procuration : ABONDANCE Aurélie à SAVINEL Armelle

Secrétaire de séance : SPECEL Gérard

2026-059 - CONVENTION FESTIVAL RÉGION DES LUMIÈRES

Rapporteur : SAVINEL Armelle

Madame le Maire expose un projet porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet, appelé « **Festival Région des lumières** », met en valeur des lieux emblématiques à travers des mises en lumière exceptionnelles. Les spectacles de l'opération « Festival Région des lumières » ont vocation à illustrer l'histoire de la région et mettre en valeur des éléments du patrimoine et des sites naturels, l'objectif étant de valoriser le patrimoine historique et culturel de toute la région, renforcer l'attractivité touristique et culturelle, et nourrir la fierté de ses habitants en renouant le lien entre les grands sites et leurs habitants.

Dans ce cadre, l'**Abbatiale Saint-Robert de La Chaise-Dieu** sera mise à l'honneur avec une **création lumineuse entièrement conçue et financée par la Région**, spécialement imaginée pour ce site. Ce spectacle sera diffusé **du 8 au 30 août**.

Les détails pratiques :

- Le spectacle aura lieu **tous les soirs de la semaine**,
- Il sera **diffusé en continu** pendant les horaires prévus,
- Sa durée sera de **20 minutes projetées en boucle**.

Après en avoir discuté et voté, **le conseil municipal donne son accord : il autorise Madame le Maire à signer la convention** avec la Région pour ce projet.

AR Prefecture

043-214300485-20260618-D_59_2026-DE
Reçu le 18/06/2026

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 10 juin 2026

Le président de séance,
Armelle SAVINEL, Maire



Le secrétaire de séance,
Gérard SPECEL, 1^{er} Adjoint

